Voici en résumé la petite histoire de la victoire de l'association Pays de Salins Environnement contre la méga-usine à pellets à Salins-les-Bains ...



Après quatre ans de mobilisation, la méga-usine à pellets de Salins-les-Bains ne se fera pas. L'entreprise EO2 a jeté l'éponge malgré l'autorisation accordée par la préfecture...

Pour l'association Pays de Salins Environnement, c'est une victoire citoyenne, une victoire pour le cadre de vie salinois et une victoire pour la forêt !

Quatre années durant lesquelles l'association a eu pour **ligne directrice** la diffusion d'une information sérieuse et sourcée, afin de convaincre les élus communautaires que le projet n'était pas souhaitable pour le territoire. Pour cela, elle s'est entourée d'experts de la forêt, d'avocats et d'élus pour constituer un solide argumentaire.



- **La partie visible** de la mobilisation, ce furent les différents évènements organisés : pique-niques annuels, soupes hivernales, grandes manifestations à Salins.
- **La partie cachée,** ce furent de nombreuses discussions avec des élus, des heures de relecture d'actes juridiques et beaucoup de réunions.

Ce travail a reçu une 1ère récompense en **juillet 2025**, lorsque le conseil de la communauté de communes Arbois-Poligny-Salins **a refusé de vendre un terrain** nécessaire au projet. Mais la vigilance restait de mise du fait de recours juridiques de la part de la Société EO2.

Le calendrier a ensuite été un élément déterminant, que l'association a pris en compte très tôt : l'objectif était de repousser la validation du projet au-delà des élections municipales de mars 2026, en espérant qu'un changement de gouvernance fasse chuter le projet. Ce fut le cas à Salins-les-Bains, et en partie à la communauté de communes, ce qui a définitivement scellé le sort de la méga-usine à pellets.

Une victoire, qui est le fruit de citoyens mobilisés, de la solidarité entre associations environnementales, d'un argumentaire convaincant et d'une prise en compte stratégique de l'agenda politique.

Et maintenant ?

- Aujourd'hui, l'association P.S.E. réfléchit à la direction à donner à ses activités : accompagner la ville de Salins dans son adaptation au changement climatique et développer un axe pédagogique autour de sorties botaniques pour faire découvrir la flore du territoire.
- Quant à la société EO2 ? Suite à l'abandon du projet, l'antenne locale EO2 BFC a été mise en liquidation judiciaire, ce qui est la procédure courante. Mais l'entreprise mère est toujours existante et côté en bourse... Prudence, ***veillons….***